

## **AESH : pour un vrai salaire et un vrai statut !**

*Le 26 janvier, les AESH, aux côtés des autres personnels de l'Éducation, se sont mobilisés pour leurs revendications. Dans les réunions FO (Lyon, Bobigny, Évry...) les AESH sont nombreux et c'est la colère qui s'exprime. Les AESH sont en première ligne. Les AESH vivent dans la précarité, aggravée par les PIAL. Les AESH exercent de vraies missions, ils veulent un vrai statut et un vrai salaire. Comme les personnels de la fonction publique hospitalière, ils veulent immédiatement 183€ d'augmentation indiciaire !*

### **Les AESH exercent une mission permanente**

Plus de 95 000 AESH sont employés aujourd'hui. Certains exercent depuis plus de 10 ans. C'est donc une mission permanente. Or l'article 3 de la loi du 13 juillet 1983 est très clair : une mission permanente doit être exercée par un fonctionnaire. Être fonctionnaire, c'est avoir un statut national, c'est être titulaire de son poste et ne pas être déplaçable au gré des besoins. C'est aussi avoir droit à une carrière, une reconnaissance salariale de l'ancienneté.

- **La FNEC FP-FO demande la création d'un vrai statut de la Fonction publique pour tous les AESH qui le souhaitent.**

### **Pour un vrai salaire !**

En moyenne, les AESH travaillent 24h ce qui est compté comme une quotité horaire de 60 % par le ministère. Accompagner les élèves en situation de handicap demande du travail de préparation et de suivi.

- **La FNEC FP-FO exige que 24h correspondent à un temps complet**
- **Elle revendique que les AESH puissent bénéficier des mêmes indemnités et primes que leurs collègues (indemnité REP/REP+, prime informatique...)**
- **183 euros pour tous immédiatement et sans contrepartie !**

### **Personne ne veut des PIAL !**

La mise en place des PIAL ne permet pas d'améliorer la prise en charge des enfants en situation de handicap. Les PIAL, c'est un AESH pour 3 à 6 élèves. C'est aussi l'opacité sur les notifications MDPH. Comment justifier leur mise en place et leur maintien ? Là encore, c'est pour optimiser les coûts, sur le dos des élèves en situation de handicap et des personnels.

- **La FNEC FP-FO demande l'abandon des PIAL**

**La FNEC FP-FO demande en urgence, l'ouverture de négociations salariales. Elle soutient toutes les initiatives pour la satisfaction des revendications, y compris dans l'action commune : réunions qui décident des revendications et des moyens d'action, rassemblements, courrier et délégations en direction des DASEN, recteurs et gouvernement...**

*Montreuil le 8 février 2020*